

DECRET N° 87-407 du 7 Décembre 1987

portant nomination et promotion à titre exceptionnel et étranger dans l'Ordre National du Bénin, de certaines personnalités du monde Médical ayant participé aux 5èmes Entretiens de Médecine Aéronautique et Tropicale à COTONOU du 20 au 28 Février 1987.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
GRAND-MAITRE DES ORDRES NATIONAUX,

- VU la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU la Loi N° 86-010 du 26 Février 1986 portant création de l'Ordre National du Bénin, modifiée par la Loi N° 87-017 du 21 Septembre 1987 ;
- VU les Lois N° 87-018 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin, N° 87-019 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Social et N° 87-020 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Agricole ;
- VU le Décret N° 87-38 du 13 Février 1987 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le Décret N° 85-23 du 06 Février 1985 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Décision N° 87-74/ANR/CP/P du 12 Novembre 1987 du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, autorisant le Président de la République à décerner, à titre exceptionnel et étranger, dans l'Ordre National du Bénin, des distinctions honorifiques à certaines personnalités du monde médical ayant participé aux 5èmes Entretiens de Médecine Aéronautique et Tropicale à COTONOU du 20 au 28 Février 1987 ;
- SUR Proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Président du Conseil Exécutif National ;
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE 1ER.- Sont nommées et promues à titre exceptionnel et étranger dans l'Ordre National du Bénin pour prendre rang du 1er Mars 1987, les personnalités dont les noms suivent :

- A LA DIGNITE DE GRAND-OFFICIER

- Docteur Paul FOURN, Chirurgien, Chef de Service et Directeur Médical de l'Hôpital L. BELLAN de Paris
Président des Entretiens de Médecine Aéronautique et Tropicale.

- AU GRADE DE COMMANDEUR

- Docteur Charles MERIEUX, Président de la Fondation MERIEUX - Lyon.

- AU GRADE D'OFFICIER

- Professeur Marc GENTILINI, Professeur de Santé Publique, Directeur de l'Institut Santé et Développement.

- Professeur Marc SANKALE, Professeur de Maladies Infectieuses et Tropicales à MARSEILLE - Ancien Doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de DAKAR.

- AU GRADE DE CHEVALIER

- Docteur Antonio CASTELO BRANCO, Président de l'Académie Internationale de Médecine Aéronautique et Spatiale.

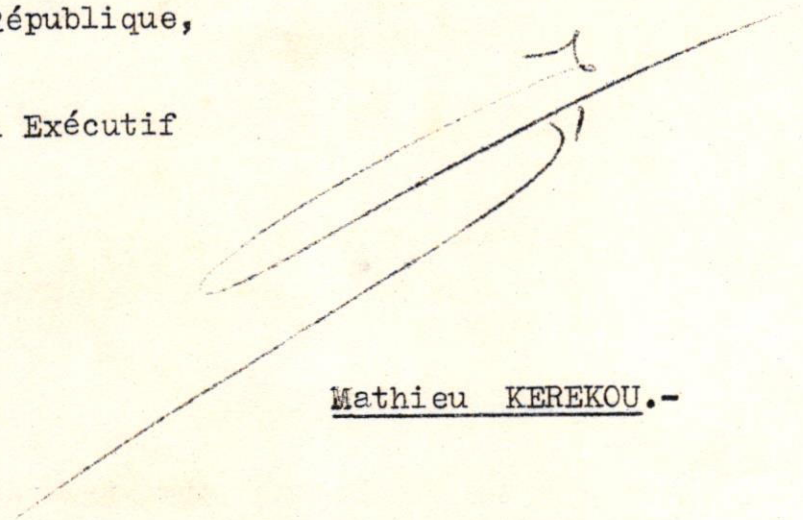
- Madame Nicole SCHANDRIN, Chef de Service Médico-Administratif des Services Médicaux UTA à PARIS.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République Populaire du Bénin.

.../...

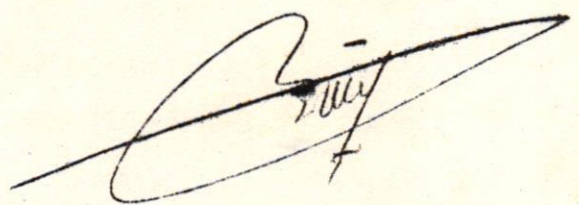
Fait à COTONOU, le 7 Décembre 1987

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Président du Conseil Exécutif
National,



Mathieu KEREKOU.-

LE GRAND CHANCELIER DE L'ORDRE NATIONAL
DU BENIN,



Barthélémy OHOUENS.-

AMPLIATIONS : FR 8 - CC/PRPB 4 - Ministères 15 - Gde Chanc. 15 -
CE/ANR 4 - PPC 2 - CPC 2 - SGCEN 4 - SPD 2 - ONEPI 2 -
DCCT 1 - CSM 1 - Préfets 6 - DPE-DLC-INSAE 6 - IGE et ses Sec-
tions 4 - UNB-FASJEP-INSJA 6 - BN-DAN 4 - JORPB 2 Intéressés 6.-